

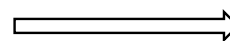


Comité de parents
Le mercredi 7 février 2024 à 19 h 30
Salle Chaudière du siège social de Saint-Georges
ou par visioconférence

ORDRE DU JOUR

		<i>Durée (en min.)</i>	<i>Information</i>	<i>Consultation</i>	<i>Discussion</i>	<i>Dépôt document</i>	<i>Adoption</i>
1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion							
2. Révision et adoption de l'ordre du jour		2					X
3. Lecture et approbation du procès-verbal du 6 décembre 2023		5					X
4. Retour sur les points de suivi		2	X				
4.1	Pénurie du personnel au secondaire	5	X				
4.2	Suivi en transport scolaire (Maxime Rowley)	5	X				
5. Sujets de la Direction générale							
5.1	Plan de rattrapage	5	X				
5.2	Questions des membres à la Direction générale	10	X				
https://cssbe.gouv.qc.ca/							

PAUSE



<i>Durée (en min.)</i>	<i>Information</i>	<i>Consultation</i>	<i>Discussion</i>	<i>Dépôt document</i>	<i>Adoption</i>
------------------------	--------------------	---------------------	-------------------	-----------------------	-----------------

6. Retour des représentants aux divers comités							
6.1	Conseil d'administration	10	X				
6.2	Comité EHDA	10	X				
6.3	RCPAQ	10	X				
6.4	Autres comités	10	X				

7. Suivi trésorerie/budget de fonctionnement									
	7.1	Sommes actuelles	2	X					
	7.2								

8. Correspondance reçue			2	X					
--------------------------------	--	--	---	---	--	--	--	--	--

9. Questions diverses									
	9.1	Bons coups - Succès à partager	10	X					
	9.2								

10. Date de la prochaine réunion									
	10.1	Le mercredi 13 mars 2024 à 19 h 30, à la salle Chaudière du siège social ou par visioconférence	1	X					

11. Clôture de la réunion			1						X
----------------------------------	--	--	---	--	--	--	--	--	---

12. Sujet de discussion entre les membres...									
	12.1								

Durée totale prévue pour la réunion... 95 minutes

Comité de parents

Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 6 décembre 2023

À 19 h 30

À la salle Chaudière du siège social de Saint-Georges et par visioconférence

Secteur Bélanger

LACASSE, Bruno

École Grande-Coudée

Saint-Martin

LACASSE, Bruno

Polyvalente Bélanger

Saint-Martin

Secteur Benoît-Vachon

BROCHU, Émilie

École l'Étincelle

Sainte-Marguerite

CHAVERNY, Martine

École primaire l'Éveil

Sainte-Marie

DOSTIE, Sébastien (président)

École l'Accueil

Scott

GAGNON, Marie-France

École l'Aquarelle de Saint-Bernard

Saint-Bernard

JEFFREY, Alexandre

École Maribel

Sainte-Marie

LABRECQUE, Meggy

École l'Astrale

Saint-Sylvestre

THIBAULT, Camille

École Monseigneur-Feuiltault

Sainte-Marie

TRACHY, Steve (trésorier)

Polyvalente Benoît-Vachon

Sainte-Marie

TREMBLAY-BROCHU, Marie-Ève

École la Source

Saint-Patrice

Secteur des Abénaquis

HÉBERT, Marie-Ève

École du Petit-Chercheur

Sainte-Rose

PARENT, Mathieu

École Jouvence

Sainte-Aurélie

DROUIN, Tabitha (secrétaire)

Polyvalente des Abénaquis

Saint-Prosper

Secteur des Appalaches

CORRIVEAU, Jessica

École de la Camaraderie

Saint-Camille

Secteur Sartigan

POMERLEAU, Émilie

École Monseigneur-Fortier

Saint-Georges

RODRIGUE, Jean-Christophe

École Kennebec

Saint-Côme

BOUTIN, Claudia

École Curé-Beaudet

Saint-Éphrem

BUSQUE, Amélie

École Notre-Dame-du-Rosaire

Saint-Benoît

CHAMPION, Marie-Ève

Comité EHDA

Saint-Georges

GILBERT, Karen

École Dionne

Saint-Georges

MORIN, Steve

Polyvalente de Saint-Georges

Saint-Georges

POULIN, Manon

École la Passerelle

Saint-Georges

POULIN, Manon

École des Deux-Rives

Saint-Georges

ROY, Anabelle

École l'Éco-Pin

Notre-Dame-des-Pins

Secteur Saint-François

GAGNON, Julie (substitut)

Polyvalente Saint-François

Beauceville

RODRIGUE, Émilie (vice-présidente)

École le Tremplin

Saint-Victor

TURCOTTE, Annick

École De Léry-Mgr-de-Laval

Beauceville

Secteur Veilleux

LESSARD, Véronique

École Sainte-Famille

Tring-Jonction

BOIVIN, Geneviève

École l'Enfant-Jésus

Vallée-Jonction

AUDET, Anie

École secondaire Veilleux

Saint-Joseph

Total : 29 des 35 déléguées, délégués ou substituts se sont présentés, soit un taux de participation de 83 %.

Absences (6) :

MERCIER, Bruno	École des Appalaches	Sainte-Justine
ROWLEY, Maxime	École Fleurs-de-Soleil	Sainte-Justine
HUBERT, Geneviève	École Notre-Dame de Saint-Elzéar	Saint-Elzéar
DUQUET, Véronique	École du Trait-d'Union	Saint-Prosper
CHABOT, Karine	École Notre-Dame de Lac-Etchemin	Lac-Etchemin
LABRECQUE, Julie	École la Découverte	Sainte-Hénédine
Aucun délégué	École Aquarelle de Saint-Georges	Saint-Georges
Aucun délégué	École la Tourterelle	Saint-Benjamin
Aucun délégué	École du Sud-de-la-Beauce	Saint-Gédéon
Aucun délégué	École D'Youville-Lambert	Saint-Joseph
Aucun délégué	École Louis-Albert-Vachon	Saint-Frédéric
Aucun délégué	École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon	Saint-Odilon
Aucun délégué	École Barabé-Drouin	Saint-Isidore
Aucun délégué	École de la Haute-Beauce	Courcelles
Aucun délégué	École Sainte-Thérèse	Saint-Honoré-de-Shenley
Aucun délégué	École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse	Saint-Narcisse
Aucun délégué	École primaire les Sittelles	Saint-Georges
Aucun délégué	École Harmonie	Saint-Georges
Aucun délégué	École Saints-Anges	Saints-Anges
Aucun délégué	École l'Envolée	Frampton
Aucun délégué	École des Sommets	Saint-Zacharie

Personnes-ressources :

M^{me} Karina Roy, directrice générale adjointe

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

M. Sébastien Dostie souhaite la bienvenue aux membres.

2. Révision et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Annick Turcotte propose l'adoption de l'ordre du jour du 6 décembre 2023 tel que présenté.

Résolution 01-12-23
Adopté à l'unanimité

3. Lecture et approbation du procès-verbal du 8 novembre 2023

M^{me} Émilie Rodrigue propose l'adoption du procès-verbal du 8 novembre 2023 tel que présenté.

Résolution 02-12-23
Adopté à l'unanimité

4. Retour sur les points de suivi

4.1. Règle de régie/Frais de déplacement

M. Steve Trachy présente les changements possibles pour les frais de transport. Un montant de base de 5 \$ ou 10 \$ pourrait être offert à ceux qui se présentent sur place à la réunion. Ce montant serait pour encourager les membres à venir aux rencontres en présentiel pour favoriser le partage. Les frais de déplacement seraient de 0,55 \$ au lieu de 0,50 \$ et le covoiturage à 0,60 \$.

M. Steve Trachy demande de faire un vote pour le 5 \$ ou le 10 \$. Le vote est unanime pour le montant de base à 10 \$.

M. Steve Morin propose le changement des frais de déplacement et M. Jean-Christophe Rodrigue approuve la proposition.

Résolution 03-12-23
Adopté à l'unanimité

4.2. Passe-Partout

M^{me} Karina Roy fait un retour sur la demande d'avoir des rencontres de passe-partout d'une demi-journée. Elle mentionne que les éducatrices de ce programme travailleront dans leur milieu sur la possibilité d'offrir de 3 à 4 rencontres plus longues durant l'année.

5. Sujets de la Direction générale

5.1. Calendrier scolaire 2024-2025

M^{me} Annabelle Roy propose l'adoption du calendrier scolaire 2024-2025 tel que présenté.

Résolution 04-12-23
Adopté à l'unanimité

5.2. Politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2024-2025 (DG-10)

M. Steve Morin propose l'adoption de la politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2024-2025 tel que présenté.

Résolution 05-12-23
Adopté à l'unanimité

5.3. Règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles (EG-06)

M. Jérôme L'Heureux présente les modifications apportées dans la EG-06.

Au point 3.3., les groupes de préscolaires de 4 ans est déterminé par le ministère, celle-ci peut varier d'une année à l'autre. Le préscolaire 5 ans peuvent avoir un aménagement particulier dans certaines municipalités.

Au point 3.4., au primaire, la capacité d'accueil est calculée avec la moyenne par groupe pour l'ensemble des groupes. Au secondaire, la moyenne du nombre d'élèves par groupe est décidée par le CSS. La moyenne est de 32 élèves par groupe.

Au point 4.4., l'inscription du préscolaire 4 ans est au plus tard dans la 3^e semaine d'août. L'inscription doit être envisagée pour l'année scolaire.

Au point 6.1., la direction achemine l'inscription à l'école demandée au plus tard dans la 2^e semaine de juillet.

Au point 6.2., s'il y a des modifications à faire par le parent, il doit être fait avant le 1^{er} juillet (ex. : un déménagement).

Concernant la municipalité de Saint-Alfred, le choix d'inscription de l'école est de Léry à Beauceville ou du Tremplin à Saint-Victor selon le secteur. Ceux qui habitent la route du couvent, la rue Veilleux, le 1^{er} rang et le rang Sainte-Marie peuvent fréquenter l'école du Tremplin.

Plusieurs parents questionnent M. Jérôme L'Heureux concernant l'inscription au préscolaire 4 ans. Il y a une augmentation de demande pour ce service. Cette année, il y a 34 groupes avec un maximum de 17 élèves par groupe. Les établissements doivent avoir l'espace pour accueillir un groupe pour en ouvrir un. Il n'y a pas de refus d'inscription, s'il manque de place, il sera accepté dans une école voisine.

M. Jérôme L'Heureux continue avec les concentrations au secondaire. La polyvalente de Saint-Georges offrira de nouvelles options : le tennis, le hockey féminin et la natation. Seule la natation n'est pas finalisée pour le moment.

M. Jean-Christophe Rodrigue propose l'adoption de la EG-06 telle que présentée.

Résolution 06-12-23
Adopté à l'unanimité

5.4. Questions des membres à la Direction générale

M^{me} Marie-France Gagnon apporte un commentaire concernant la 1^{re} communication faite aux parents. Elle trouve ordinaire le choix de mots utilisé pour décrire le développement de l'enfant dans les classes. M^{me} Karina Roy va apporter ce commentaire au CSS.

M^{me} Annick Turcotte demande de la part de son CE, si c'est envisageable d'avoir des bénévoles dans les autobus pour faire de la surveillance. M^{me} Karina Roy mentionne qu'il y a eu des embauches pour des éducateurs spécialisés dans les autobus.

M. Jean-Christophe Rodrigue demande s'il y a encore des caméras mobiles dans les autobus pour la surveillance. M. Jérôme L'Heureux répond qu'il y a entre 50 et 60 caméras et ceux-ci sont pour vérifier ce qui se passe avant de mettre des éducateurs spécialisés. Il y a une affiche qui indique que l'autobus contient une caméra. Le parent doit signaler un problème au transport scolaire. Si une plainte est envoyée à la direction de leur établissement, elle va être acheminée au transport scolaire.

M. Sébastien Dostie demande comment ça se passe s'il y a un retard dans le transport. M. Jérôme L'Heureux répond qu'un message est envoyé au parent quand il y a un délai de 15 minutes et plus. Le transporteur ou la direction doit envoyer un message au CSS qui enverra un message vocal au parent des élèves de l'autobus.

M. Jean-Christophe Rodrigue demande s'il y a aura des reprises de faites sur les journées de grèves. M^{me} Karina Roy mentionne que le calendrier scolaire est préétabli et qu'il n'y aura pas de changement de la part du CSS, seul le ministère peut exiger la reprise des journées perdues. M^{me} Annabelle Roy demande si c'est possible d'envoyer un message au parent pour les soulager des rumeurs de reprise de classes. M^{me} Karina Roy dit qu'un message sera envoyé aux directions pour les inquiétudes et rumeurs.

M^{me} Annabelle Roy dit qu'elle voit beaucoup de demandes d'enseignants pour le CSS. M^{me} Karina Roy mentionne que c'est des demandes de poste spécialisé comme pour la musique, l'art et l'anglais. Il y a des remplaçants en attendant.

6. Retour des représentants aux divers comités

6.1. Conseil d'administration

La prochaine rencontre est le 18 décembre.

6.2. Comité EHDAA

M^{me} Marie-Ève Champion parle des projets du comité EHDAA et des changements à venir. Le PEVR aura un rôle préventif sur les groupes de préscolaire 4 ans pour leur offrir un environnement sécurisant. Il y a un grand besoin suivant la pandémie qui a entraîné des retards. Il y a beaucoup d'enfants qui ont besoin d'aide, mais qui ne sont pas dans les classes spécialisées. Il y a un projet pilote à la polyvalente de Saint-Georges qui est le programme explore action qui permet d'explorer les différentes formations.

Un projet est aussi en développement pour garder nos élèves sur le territoire qui vont dans les écoles spécialisées qui ne sont pas sur le territoire.

6.3. RCPAQ

M. Steve Trachy nous parle des sujets discutés lors de la rencontre du RCPAQ. Le RCPAQ veut définir ce qui est une plainte pour tenir un registre des plaintes reçues pour le protecteur de l'élève. Le projet de loi 47 sort bientôt pour la violence sexuelle. Le FSE veut bonifier la quote de l'élève en difficulté en leur offrant plus d'aide. Il y a des épreuves ministérielles en janvier, le RGPAQ se demande s'il y a aura des effets négatifs sur eux suite à la grève.

6.4. Autres comités

M. Maxime Rowley fera un retour sur le comité de transport en février.

M^{me} Tabitha Drouin fait un retour sur le comité de la fondation du mérite scolaire. Le CSSBE a fait une vente électronique à Saint-Georges et la moitié des sommes ira à la fondation, l'autre moitié ira pour le commencement du programme hockey féminin. Une autre vente d'électronique sera faite plus tard durant l'année à Sainte-Marie. Le comité veut inclure des méritas pour les cours de francisation pour l'année 23-24. Le nombre de méritas au secondaire sera revu.

M^{me} Martine Chaverny partage la rencontre du comité culturel. Il y a 3 concours : le jeune soliste, la guerre des bands et l'expo chef-d'œuvre dont une œuvre sera choisie pour la carte de Noël du CSSBE. M^{me} Martine Chaverny aurait aimé voir d'autre concours qui aura pu inclure plus de jeunes.

7. Suivi trésorerie/budget de fonctionnement

7.1. Sommes actuelles

La somme actuelle est de 14 000 \$

8. Correspondance reçue

Aucune correspondance.

9. Questions diverses

9.1. Bons coups – Succès à partager

M^{me} Émilie Pomerleau partage une belle activité réalisée par M^{me} Catherine Martin de l'école Mgr-Fortier avec le groupe de maternelle 4 ans. Des bénévoles les ont accompagnés vers une résidence pour personnes âgées afin de réaliser des activités avec eux.

M^{me} Annabelle Roy nous mentionne que les parents apprécient la nouvelle planification des rencontres pour les bulletins par le programme Forms.

M^{me} Annick Turcotte partage un beau succès du financement pour l'école De Léry lors de la vente de biscuits.

10. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 7 février 2024, à 19 h 30, à la salle Chaudière du siège social ou par visioconférence.

**Résolution 07-12-23
Adopté à l'unanimité**

11. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Annabelle Roy propose la clôture de la réunion, il est 10 h 10.

**Résolution 08-12-23
Adopté à l'unanimité**

Tabitha Drouin
Secrétaire

Sébastien Dostie
Président

TD/js